



ARBRES, HAIES ET PAYSAGE

Conseil Patrimoine
arboré

Rauville-la-Place

Mars 2022

C

Cette intervention du C|A.U.E de la Manche s'inscrit dans le cadre d'une mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage sollicitée par la commune de Rauville-la-Place au sujet de la valorisation des enclos-villages paysages de la commune, celui de l'église Saint-Laurent structurant, avec la mairie et l'ancienne école réhabilitée en logements, le bourg, celui de la chapelle Notre-Dame-de-la-Délivrande implantée aux portes de Saint-Sauveur-le-Vicomte et enfin celui de la chapelle Saint-Clair inséré dans un paysage champêtre. Etant une démarche de conseil et de sensibilisation, elle ne doit pas être considérée comme opérationnelle. Les réflexions et actions proposées | Regard(s) Décryptage(s) Action(s) | permettent à la collectivité d'accompagner sa réflexion, préalablement à des études et travaux, et dans le lien avec l'ensemble des composantes des sites : édifices, cimetière, parc paysager, espace public.

CONSEIL PAYSAGE

ENCLOS-VILLAGE PAYSAGE DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT ENCLOS-VILLAGE PAYSAGE DE LA CHAPELLE SAINT-CLAIR ENCLOS-VILLAGE PAYSAGE DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-LA-DÉLIVRANDE

Suite au conseil patrimoine bâti partagé par Jean-Jacques ERNAULT, architecte conseiller au C|A.U.E de la Manche en 2016, la commune de Rauville-la-Place a sollicité le Regard(s) du C|A.U.E. au sujet du patrimoine arboré de l'enclos-village paysage de la chapelle Notre-Dame-de-la-Délivrande. Ce Regard(s) pour les arbres est étendu au patrimoine arboré accompagnant les sites de l'église Saint-Laurent et de la chapelle Saint-Clair.. Deux visites ont permis des échanges et des relevés de terrain.

Etaient présents le 3 septembre 2021 :

Visite de l'enclos-village paysage de l'église Saint-Laurent

Relevé de l'état apparent des arbres de l'enclos-village paysage de la chapelle Notre-Dame -de-la-Délivrande

Pour la commune de Rauville-la-Place :

. M. FAUDEMÉR, maire de Rauville-la-Place

Pour le C|A.U.E. de la Manche :

. Mme Cécile GUILLOPÉ, paysagiste conseiller

. Mme Stéphanie LANGEVIN, paysagiste conseiller

Etaient présents le 3 septembre 2021 :

Visite de l'enclos-village paysage de l'église Saint-Laurent,

des enclos-villages de la chapelle Notre-Dame-de-la-Délivrande et chapelle Saint-Clair

Pour la commune de Rauville-la-Place :

. M. FAUDEMÉR, maire de Rauville-la-Place

. Mme Rachelle HAUVET, 1^{ère} adjointe en charge de la voirie et des travaux

. Mme Sylvie LEGENDRE, 2^{nde} adjointe en charge des affaires sociales

. M. l'employé communal

Pour le C|A.U.E. de la Manche :

. M. Jean-Jacques ERNAULT, architecte conseiller

. Mme Stéphanie LANGEVIN, paysagiste conseiller

Cette note de conseil prolonge les échanges sur le terrain en partageant un Regard(s) Décryptage(s) Action(s) sur le patrimoine arboré accompagnant l'ensemble des enclos-villages paysages de la commune de Rauville-la-Place, dans l'objectif d'accompagner la réflexion de la commune en vue de leurs restaurations, compositions paysagères et/ou entretiens.

REGARD(S)



Enclos-village de la chapelle Saint-Clair
Cohabitation des arbres et du bâti dans le lien avec le contexte



Enclos-village de la chapelle Notre-Dame-de-la-Délivrante
Dialogues des arbres avec le clocheton de la chapelle



Enclos-village paysage de l'église Saint-Laurent
Silhouette perçue depuis l'allée bocagère du château de Garnetot



Enclos-village paysage de la chapelle Saint-Clair
Silhouette perçue depuis la prairie bordant l'enclos



Enclos-village paysage de la chapelle Notre-Dame-de-la-Délivrante
Silhouette perçue depuis l'entrée de l'enclos, route de Valognes

PRÉSENCES ARBORÉES

Les haies bocagères composent les paysages des enclos-villages de l'église Saint-Laurent et de la chapelle Saint-Clair. Elles en constituent les armatures et le patrimoine paysagé, à la fois fonds de scène et environnement. Par ailleurs, le trait d'union des enclos-villages paysages des chapelles Saint-Clair et Notre-Dame-de-la-Délivrande est la présence d'arbres à l'intérieur des enclos, formant l'écrin des édifices et offrant des ambiances de petits parcs arborés.

AVEC L'ÉGLISE SAINT-LAURENT

Les haies bocagères composées de chênes et d'aulépines forment le fond de scène de l'enclos, notamment du point de vue de la rue principale du village et encore davantage depuis l'intérieur de l'enclos. Tout semble tendre vers lui. Le bocage perçu depuis ce lieu accompagne l'ensemble bâtis et jardins clos, comme celui de l'ancien presbytère et s'organise autour d'un pré humide situé au Nord de l'enclos, en amont du hameau Cauvin et dont le fil d'eau rejoint le ruisseau de Joffré, affluent de la Douve.

À LA CHAPELLE SAINT-CLAIR

Le paysage est celui d'un ensemble mêlant prairies humides, bâtis et jardins au contact d'un cours d'eau et de fossés rejoignant eux aussi le ruisseau de Joffré, mais plus en amont et au Nord du bourg. Cette implantation sur les rives humides du cours d'eau caractérise le village Saint-Clair, singularisant même l'enclos-village de la chapelle Saint-Clair. Telle la source Saint-Clair, tout semble naître ou se justifier au regard de la présence de l'eau : implantation du bâti, tracé de la rue principale... En raison de ce contexte, les arbres sont les compagnons indispensables des lieux : enclos de la chapelle, jardins. Ils forment un écrin et jouent le rôle de pompes hydrauliques. Ainsi, tilleuls taillés en têtes de chat, et marronniers organisent l'enclos qu'un alignement de peupliers est venu doublé au Nord. Un if développe son architecture, à l'intérieur du boisement, cherchant la lumière dans un déhanchement de son tronc principal.

DU CÔTÉ DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-LA-DÉLIVRANDE

Si la présence d'arbres est le trait d'union des enclos des deux chapelles de la commune, le caractère arbo-

ré s'entend toutefois dans le lien avec la nature du milieu : humide pour Saint-Clair, rocheux pour la chapelle Notre-Dame-de-la-Délivrande. L'ambiance de cet enclos est à rapprocher des landes des monts du Cotentin par la présence d'un pin sylvestre et d'ifs qu'un cortège de thuyas géants a plus récemment rejoint. L'enclos s'inscrit dans le paysage de Saint-Sauveur-le-Vicomte, dans son lien par l'implantation sur le coteau bordant la vallée de la Douve, au Nord, entre le bas du Mont et le Mont de Rauville, sur la route de Valognes et dans le prolongement de la Lande. Ce lien est établi visuellement avec la ville de Saint-Sauveur-le-Vicomte et le château médiéval, son donjon. Il est aussi intrinsèquement lié à l'histoire du lieu d'abord comme léproserie puis comme chapelle dotée d'une chaire extérieure, indiquant toute l'importance de l'enclos dans sa dimension paysagère.

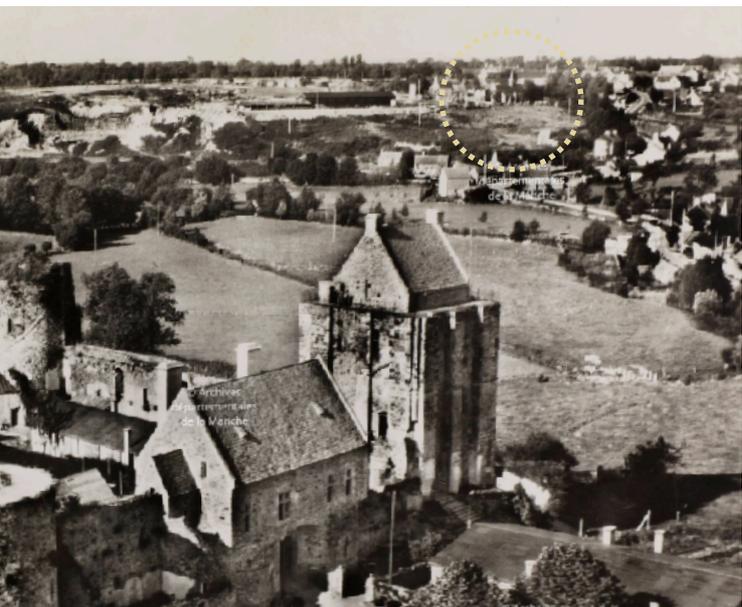


Enclos-village paysage de l'église Saint-Laurent
Vue de l'intérieur de l'enclos, fond de scène bocagère

DÉCRYPTAGE(S)



Vue oblique du Mont de Rauville, la chapelle Notre-Dame-de-la-Délivrande, des grumes
Sources : Archives de la Manche - 13 Num 6110



Au premier plan, le château de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Dans le lointain, la chapelle Notre-Dame-de-la-Délivrande
Sources : Archives de la Manche - 4 Fi 9/29 - août 1956



Carte de l'état major - Indication des particularités topographiques
Source : Géoportail - 1820-1866



L'enclos-village paysage de Saint-Clair
Source : Géoportail - 26 juillet 1947



L'enclos-village paysage de Saint-Laurent
Source : Géoportail - 11 juin 1947
Surimpression du Cadastre napoléonien
Source : Archives de la Manche - 1829

DES ARBRES ET DES LIEUX

LE BOCAGE ET L'ENCLOS SAINT-LAURENT

Cet enclos est implanté en surmont du plateau bordant la Douve, au Nord. Les sols correspondent à des limons issus de l'érosion éolienne composés en certains endroits de la commune par des sables fins, jaunes et blonds (carrières). Les arbres accompagnent les lignes de relief et bordent les zones humides, développant de belles architectures en raison de ce contexte édaphique qui leur est favorable. Le cadastre napoléonien (voir Archives de la Manche) indique la présence d'un chemin reliant la façade occidentale de l'église Saint-Laurent à un élargissement en forme d'entonnoir au contact d'un champ : une place ? une fontaine ? un oratoire ? La photographie aérienne du 11 juin 1947 (voir géoportail) conforte l'hypothèse d'un chemin par la présence d'arbres implantés en double alignement. L'intérieur de l'enclos entretient encore aujourd'hui, malgré l'extension du cimetière, une relation visuelle forte avec ce paysage des haies et des arbres champêtres à l'Ouest. L'arbre est aussi celui plus exotique des cours jardinées de l'ensemble bâti au Nord-Ouest comme les palmiers Phoenix. Cet ensemble dialogue avec l'autre rive de la rue principale bordé d'un verger situé à l'arrière de la mairie et connecté au paysage champêtre de l'environnement du château de Garnetot, la perspective de son allée bocagère.

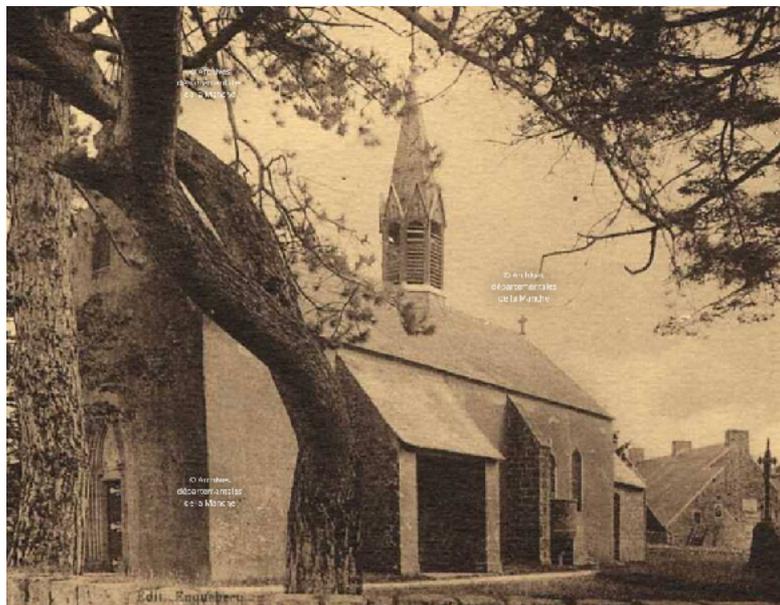
LES ARBRES D'EAU DE L'ENCLOS SAINT-CLAIR

Les tilleuls plantés en fer à cheval autour de la chapelle l'accompagnent dans un rôle d'agrément et d'utilité, par leurs rôles hydrauliques. Ce sont une quinzaine de pompes à eau, des « châteaux d'eau » contribuant à drainer les abords de l'édifice, en complément des fossés et cours d'eau ceinturant le site. Ils structurent le paysage et confèrent au lieu, par leurs architectures branchues « en têtes de chat » une atmosphère arborée mettant en scène la lumière et l'eau par leurs troncs moussus parcourus de fougères polypodes. Ces arbres sont entretenus par les habitants du village, avec l'aide de l'employé communal (à vérifier dans l'échange avec les élus). Des marronniers composent la limite Ouest, également un if dont on a arrêté la taille (voir inventaire des ifs funéraires de la Manche). Cette limite est fragile et pourtant indispensable à la protection du pignon occidental de la chapelle, notamment contre les intempéries portées par les vents d'Ouest. Il est possible que les marronniers soient affectés par la mineuse du marronnier

ou le chancre associé, une expertise en arboriculture peut renseigner sur ce point. Un if dont l'architecture est conditionnée de belle manière par l'un des marronniers implanté sur le talus d'enclos, se déhanche puis se redresse, recherchant la lumière. Cette association est étroite, l'if va avec le marronnier. L'ensemble trouve appui sur une ligne de peupliers euraméricains dont la plantation plus récente borde le fossé formant la limite de l'enclos avec les champs sans égaler le prolongement paysagé des jardins des propriétés riveraines au Sud. Cet ensemble recomposé entre 1821 et 1823 est remarquable par la qualité du paysage conféré par les arbres.

LES ARBRES DES MONTS DE L'ENCLOS DE NOTRE-DAME-DE-LA-DÉLIVRANDE

Le paysage de l'enclos de la chapelle a évolué dans le sens d'une rupture avec le paysage de la lande que des occupations artisanales et industrielles ont successivement modifié (carrière, scierie, carrosserie, déchèterie...) et auxquelles se sont greffées des constructions (habitat pavillonnaire) et leur infrastructure et plus loin un circuit de motocross. Toutes ces installations ont substantiellement modifié le paysage originel à la fois aux portes de la ville, mais à distance, en raison de la fonction de léproserie au XII^{ème} siècle. Malgré son environnement, l'enclos demeure, ceint par un muret de moellons équarris en grès. Il s'exprime sous forme d'un bosquet d'arbres entourant la chapelle dont un pin sylvestre évoque, par l'expression de sa cime dansante, une lande plantée de pins alliée de la scierie. S'il est un peu bousculé, l'enclos-village de la chapelle Notre-Dame-de-la Délivrande demeure patrimonial par la présence de la chapelle singulière avec sa chaire extérieure et ses arbres. Il reste un lieu « sur le chemin », aux portes de la ville, et à proximité d'un restaurant. Sa dimension patrimoniale, culturelle et sociale est une invitation à le découvrir et sans doute un fil conducteur de sa valorisation même si l'altération du lien visuel avec le grand paysage, la ville de Saint-Sauveur-le-Vicomte et le château médiéval est à déplorer. Toutefois, elle existe encore et doit faire l'objet d'une attention particulière.

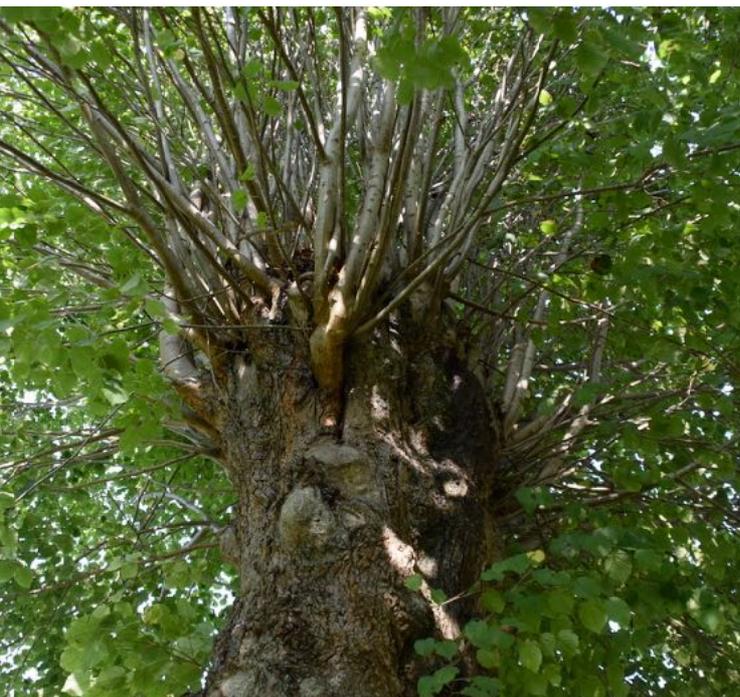


Pins de l'enclos-village de la chapelle Notre-Dame-de-la-Délivrande
Source : Archives de la Manche -6 Fi 426-3

ACTION(S)



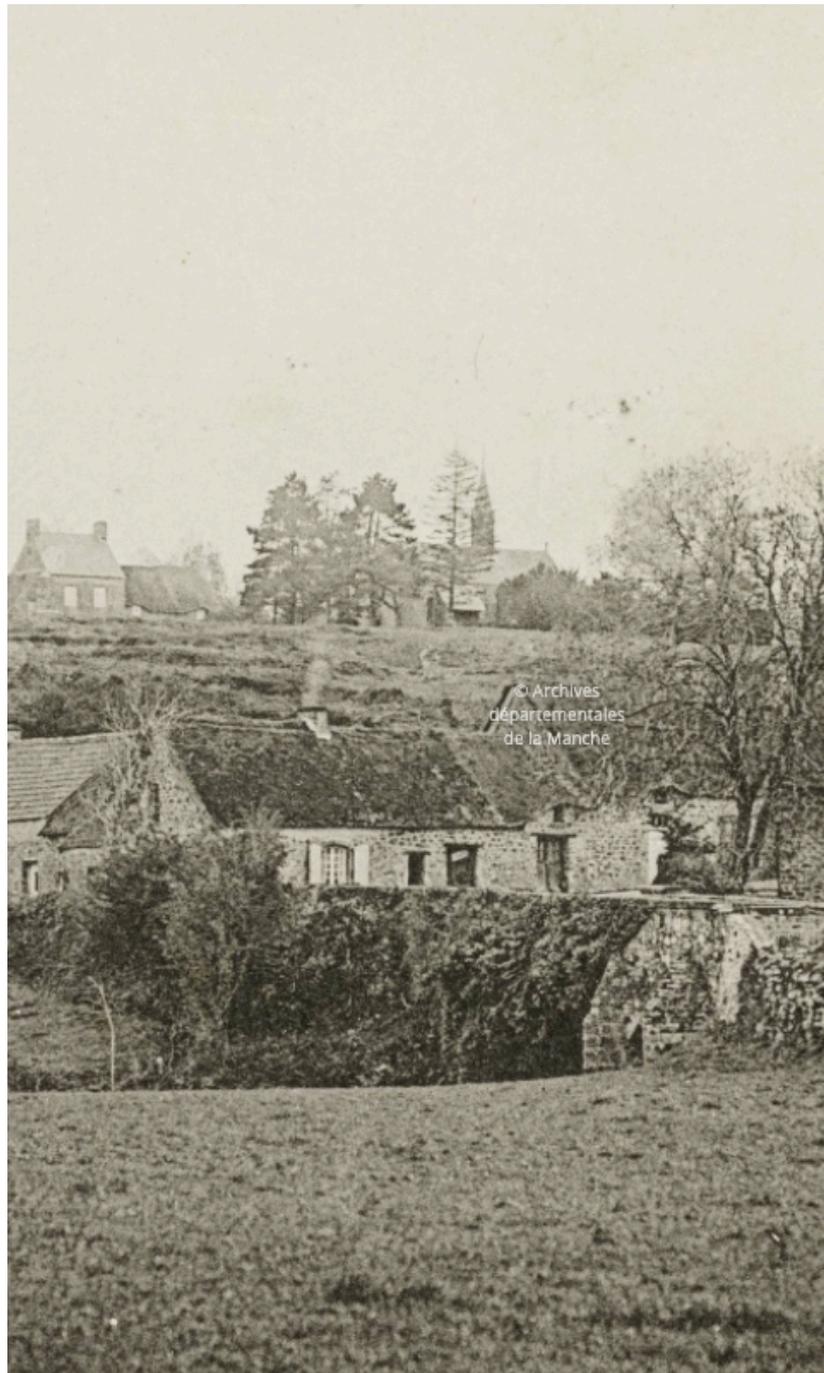
L'association de l'if et du marronnier
Enclos-village paysage de la chapelle Saint-Clair



Tilleuls taillés en «têtes de chat» ou marottes
Un patrimoine à pour-suivre avec le même soin



Iconographie associée au thème de la lande
Source : Parc des marais du Cotentin et du Bessin



Bosquets de pins de la chapelle de Notre-Dame -de-la-Délivrande
Source : Archives de la Manche - 108 Fi 1058

ENTREtenir ET RESTAURER LES LIEUX AVEC LEURS PAYSAGES

Prendre source et ressource en considérant le patrimoine arboré dans son lien avec le paysage.

L'ENCLOS DU MONT-RAUVILLE

Un poème qui sonne comme un programme de re-composition paysagère et architecturale du lieu :

*Ici, c'est le Mont de Rauville,
Vagues de bruyère et de sol,
une chapelle agile
semble y prendre son vol.
Elle est si pauvre qu'elle est belle !
Quand les enfants y sont bénis,
la petite chapelle
A la tiédeur des nids.
Son nom redit la Délivrance
Du pays et du vieux château.
Dans l'histoire de France
Elle est un ex-voto.
Ses pins, que la prise balance,
Semblent les ma^ts d'un vaisseau tel
Qu'ont la croit en partance
pour un golfe du ciel.*

in Julie Postel, femme forte
Jacques Debout, chanoine René Roblot
1872 - 1939

Ce projet, par sa dimension patrimoniale, sociale et culturelle pourrait faire l'objet d'un projet de paysage associant à un architecte, un paysagiste. Il est dénombré 1 pin sylvestre (circ : 1,60m à 1,30m), 10 ifs dont un présente une coulure noire et l'ensemble des coupes peu adaptées à la physiologie d'un arbre et 16 thuyas géants. L'if le plus imposant est situé au Nord-Ouest du chevet de la chapelle (circ : 1,10m + 2,75m à 1,30m). Une expertise du patrimoine arboré peut constituer un état des lieux sanitaires des arbres permettant d'engager un projet de paysage.

L'ENCLOS ARBORÉ DE SAINT-CLAIR

Décrire avec précision le soin actuellement apporté aux arbres : période de taille, fréquence, outils, précautions prises, autres soins apportés... Cette description doit faire l'objet d'un archivage : fiche plastifiée, enregistrement du témoignage de son/ses acteur(s),

relevé photographique, vidéo lors d'un chantier de taille (avant, pendant, après). Sans urgence, la question du renouvellement des peupliers euraméricains peut être portée à la réflexion, éventuellement dans l'échange avec un expert en arboriculture pouvant également apporté son diagnostic au sujet des maronniers.

L'ENCLOS BOCAGE DE SAINT-LAURENT

Comprendre la raison de l'ancienne allée arborée, son lien avec l'édifice, sa base romane (collatéraux), le paysage (fontaine ? oratoire ?). Réinterpréter sa présence pour organiser un nouvel accès au Nord de l'extension du cimetière en l'intégrant au paysage du bocage. Double-haie ? Allée ? Question à poser au projet de paysage associant aux compétences d'un 'architecte, les compétences d'un paysagiste et d'un écologue.

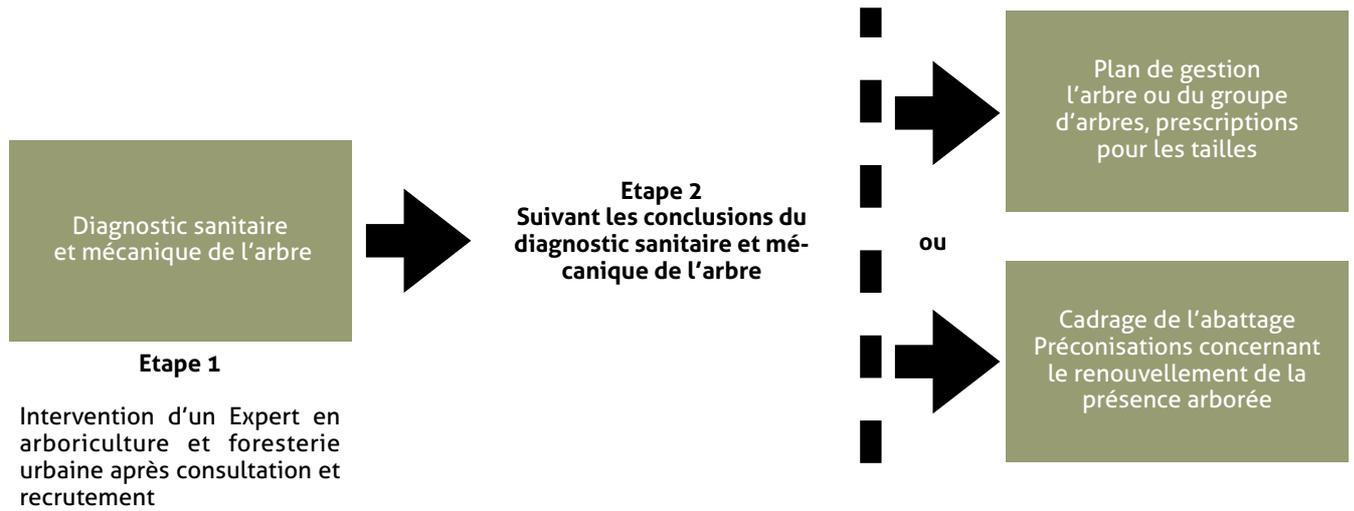


Une allée de tilleuls à Saint-Pair-sur-Mer (Lézeaux)
Une structure végétale emblématique des paysages de la Manche



Tracé de l'allée dont l'emprise est figurée sur le cadastre napoléonien
Source : Archives de la Manche - 1829

ACTION(S)



DIAGNOSTIC SANITAIRE ET MÉCANIQUE D'UN ARBRE

Il est conseillé d'entreprendre un diagnostic sanitaire et mécanique approfondi d'un arbre (ou d'un groupe d'arbres) pour comprendre son développement, son vieillissement, c'est aussi observer le milieu physique dans lequel il vit. C'est assez complexe et les enjeux sont importants en termes de patrimoine, de perception de la commune, du territoire et d'attachement des habitants.

UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE

Un expert compétent en arboriculture ornementale et foresterie urbaine établit un diagnostic sanitaire et mécanique approfondi d'un arbre en détaillant :

- L'analyse du milieu et du contexte réglementaire,
- Sa filiation (genre, espèce, variété), ses caractéristiques physiques,
- Une évaluation de l'âge de l'arbre,
- Une description précise de son aspect général (racines / collet + tronc + houppier),
- L'analyse de son adaptation au milieu, son rôle pour l'ensemble des composantes, la compréhension de son développement,
- Son état de santé général, son stade physiologique, sa mécanique, l'identification des agents pathogènes et toxiques, d'un pathologie.

UNE EXPERTISE

Il apporte un plan de gestion de l'arbre (ou du groupe d'arbres), et suivant les conclusions du diagnostic sanitaire et mécanique de l'arbre des préconisations dans la perspective du renouvellement de la présence arborée.

Ce professionnel rédige un rapport de synthèse illustré (photographies, plans...) qui renseigne sur l'état des arbres (diagnostic approfondi) et vaut expertise. Il peut être archivé, constituer un guide et une pièce de la mémoire de la commune, l'objectif étant, à l'appui

de ses conclusions, d'accompagner son maintien dans le paysage du parc ou d'en renouveler la présence, suite à un abattage. Des photographies collectées ainsi que des recherches historiques, des témoignages, peuvent permettre d'étayer les analyses de l'expert pour cet arbre et inscrire la démarche de la collectivité dans une approche historique et mémorielle du lieu, du point de vue de son patrimoine arboré, du cadre de vie, de l'aménagement du territoire.

UN ACCOMPAGNEMENT

Il est conseillé de prévoir, dans la mission, une réunion publique et une rencontre avec l'employé communal ou l'entreprise en charge des travaux de taille ou d'abattage. Ce cadre



If présentant une coulure noire
Enclos-village paysage de la chapelle Notre-Dame-de-la-Délivrande

général d'intervention décrit ici-présent sera adapté au contexte. Toutefois, il constitue une base de réflexion à la rédaction de la commande de la collectivité et à la proposition d'intervention du professionnel.

UNE DÉMARCHE PATRIMONIALE

Bénéficier du domaine d'intervention de ce professionnel, c'est accompagner un projet de plantation dans le lieu, en intégrant les conditions du milieu (sol, sous-sol, vent), les questions environnementales et participer au renouvellement du patrimoine arboré du lieu (choix variétal, diversité végétale...).



Document réalisé par

Stéphanie LANGEVIN, paysagiste conseiller

50



Manche

c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

2, place Général de Gaulle
50000 SAINT-LÔ
02 33 77 20 77
courrier@caue50.fr
www.caue50.fr